

BORNE ANTI-STATIONNEMENT DEMI-SPHÈRE EN BÉTON Référence : 03026



RESUME

La borne anti-stationnement en béton demi-sphère est l'aménagement idéal pour empêcher les stationnements de véhicules sur les trottoirs. En forme demi-sphérique et disponible en 4 coloris, elle s'adapte parfaitement à l'environnement. Elle peut également s'installer dans les espaces publics, devant des bâtiments pour les sécuriser ou encore le long des chemins.

Elle existe en deux diamètres : Ø 60 cm (hauteur de 30 cm) ou Ø 100 cm (hauteur de 50 cm).

Disponible en option, un anneau au sommet afin de relier plusieurs bornes entre elles avec une [chaîne](#).

Pour l'installer, il suffit de la poser ou de la sceller à l'aide d'une tige filetée (non fournie). La manutention se fait par anneau (fourni).

Les points forts :

- Extrêmement résistante
- Fixation facile
- Fabriquée en France



DECLINAISONS

Couleur	Diamètre	Option
Blanc sablé	Ø 60 cm	Sans
Gravillons lavés beige 4/10	Ø 60 cm	Sans
Gris sablé	Ø 60 cm	Sans
Ocre sablé	Ø 60 cm	Sans

Blanc sablé	Ø 100 cm	Sans
Gravillons lavés beige 4/10	Ø 100 cm	Sans
Gris sablé	Ø 100 cm	Sans
Ocre sablé	Ø 100 cm	Sans
Gravillons lavés beige 4/10	Ø 60 cm	Avec un anneau
Gris sablé	Ø 60 cm	Avec un anneau
Ocre sablé	Ø 60 cm	Avec un anneau
Blanc sablé	Ø 60 cm	Avec un anneau
Blanc sablé	Ø 100 cm	Avec un anneau
Gravillons lavés beige 4/10	Ø 100 cm	Avec un anneau
Gris sablé	Ø 100 cm	Avec un anneau
Ocre sablé	Ø 100 cm	Avec un anneau

DESCRIPTION

EN SAVOIR PLUS SUR LA BORNE EN BÉTON ANTI-STATIONNEMENT

La borne anti-stationnement en béton se dispose sur les trottoirs ou le long de la voirie afin d'éviter tout stationnement gênant. Utile pour délimiter les places de parking, elle peut être aussi utilisée pour aménager les espaces publics et privés. Les bornes permettent d'interdire aux véhicules de stationner n'importe où et elles protègent ainsi les piétons. Ces derniers peuvent circuler sans danger.

Leur rôle de régulation est indispensable notamment des les centres villes.

Les bornes anti-stationnement ne doivent cependant pas devenir des obstacles pour les personnes malvoyantes ou les personnes à mobilité réduite. C'est pour cela qu'il faut veiller à respecter les normes lors de leur installation. En général, le mobilier urbain doit être détectable immédiatement.

En plus d'éviter le stationnement sauvage, les bornes sont des éléments de sécurité. Elles jouent un rôle de protection des bâtiments et des lieux à risques (sites industriels par exemple). Elles peuvent également protéger les vitrine de magasin et ainsi éviter les attaques à la voiture bélier.

Notre borne en béton est autostable, ce qui signifie que sa

stabilité est assurée par elle-même. Sa fabrication en béton la rend indestructible et pérenne dans le temps même si elle subit des agressions extérieures comme des chocs ou des intempéries.

Son installation est simple et rapide. Deux options s'offrent à vous :

- Poser la borne au sol
- Sceller la borne avec une tige filetée de Ø 12 mm (non fournie)

La borne demi-sphérique est disponible en quatre coloris pour se fondre parfaitement dans l'environnement :

- Gris sablé
- Ocre sablé
- Blanc sablé
- Gravillons lavés beige 4/10.

Notre borne anti-stationnement dispose de deux diamètres différents : Ø 60 cm ou Ø 100 cm.

La borne de Ø 60 cm mesure 30 cm de hauteur et pèse 136 kg, celle de Ø 100 cm mesure 50 cm de hauteur et pèse 628 kg.

La manutention de la borne se fait par anneau, un anneau est fourni avec la borne.

Il est possible d'ajouter un anneau de Ø 35 mm au sommet de la borne afin de fixer un anneau. Si vous souhaitez cette option, n'hésitez pas à remplir une [demande de devis](#).

Notre conseil : implanter des bornes espacées de 1 mètre à 1,5 mètre. La préconisation pour l'implémentation des bornes de ville est de 1 borne par 1,5 mètre linéaire. Si le trottoir n'est utilisé que par des piétons qui utilisent peu cette voie, il est recommandé de laisser une largeur de 2,50 mètres. Il est impératif que les bornes urbaines ne deviennent pas des

obstacles, notamment pour les personnes à mobilité réduite.

Notre borne en béton est rapide et facile à installer. Vous avez deux possibilités pour fixer notre borne cylindrique :

1. Poser simplement la borne à l'endroit que vous souhaitez.
2. Sceller la borne en béton en utilisant une tige filetée de 12 mm de diamètre. Attention, cette tige n'est pas fournie avec la borne.

Il est important de souligner que les bornes ne peuvent pas être installées à n'importe quel endroit. Il faut en effet respecter quelques consignes : L'endroit doit être apte à pouvoir recevoir une borne en béton, il faut donc faire attention à l'espace, à la largeur du trottoir par exemple. Il faut également ne pas entraver le chemin des personnes à mobilité réduite, ni que cela devienne des obstacles pour ces dernières.

Nous vous proposons également des modèles de bornes en béton, bornes anti-bélier, en fonte, de différentes tailles, designs et coloris. [Retrouvez notre gamme de bornes complète ici.](#)

Découvrez nos différentes bornes en béton :

- [Borne anti-stationnement hexagonale en béton](#)
- [Borne anti-stationnement en béton cylindrique](#)
- [Borne pyramidale anti-stationnement en béton](#)
- [Borne sphère anti-stationnement en béton](#)
- [Bordure de défense en béton](#)

CARACTÉRISTIQUES DE LA BORNE EN BÉTON CYLINDRIQUE

La borne en béton anti-stationnement demi-sphère existe en deux diamètres, dont voici les caractéristiques :

Diamètre :

- Ø 60 cm
- Ø 100 cm

Hauteur :

- 30 cm (Ø 60 cm)
- 50 cm (Ø 100 cm)

Poids :

- 136 kg (Ø 60 cm)
- 628 kg (Ø 100 cm)

Matériau :

- Béton

Fixation :

- A poser
- A sceller avec une tige filetée de 12 mm de diamètre (non fournie)

Transport :

Les produits sont livrés par camion semi-remorque de type tautliner (à ouverture latérale) équipés de hayon pour le déchargement. Tous les produits sont sur palette perdue. Le chauffeur est équipé d'un transpalette pour le déchargement des palettes uniquement au pied du camion.

Manutention :

- Manutentions à élingue (non fournies)
- Prévoir un engin de manutention (transpalette...)

Option :

- Anneau au sommet (Ø intérieur : 35 mm)

NOS CONSEILS D'IMPLANTATION :

Nous vous conseillons d'implanter une borne tous les 1,5 mètre linéaire. Cet espacement est donné à titre indicatif, il n'y a pas de normes en vigueur. Il est cependant impératif de prendre en compte la largeur de la voirie et des trottoirs pour s'assurer de la distance entre chaque borne.

QUELLE EST LA DURÉE DE VIE DE LA BORNE EN BÉTON ?

La longévité des bornes en béton dépend de l'entretien et de son utilisation. Plus les bornes sont à proximité de voies de circulation, plus leur durée de vie sera courte à causes des risque de chocs.

COMMENT ENTRETENIR LES BORNES EN BÉTON

Les bornes en béton n'ont pas besoin d'entretien particulier. Dans le cas où les bornes en béton ont particulièrement besoin d'un nettoyage, si par exemple, elles sont recouvertes de mousse, il est possible d'utiliser un nettoyeur haute pression pour les décaper.

Découvrez le mobilier urbain en béton en totalité grâce à notre [article de blog](#) !